

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
six mois, 14
un an, 25

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et C^o, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et C^o pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 9 Décembre 1867

BULLETIN.

Nous devons constater que depuis le discours de M. Rouher, les chances d'une réunion européenne semblent avoir considérablement diminué. Les uns prétendent que si ce discours est le dernier mot de la France, un congrès ne peut avoir aucune influence sur la solution de la question romaine; les autres disent que les puissances ne peuvent pas se réunir dans l'unique intention d'adhérer aux vues de la France. Samedi, dans la Chambre des communes, lord Stanley s'est exprimé ainsi: « Il n'y a pas d'utilité à ce qu'une conférence se réunisse pour donner à ses membres l'occasion de constater qu'ils professent des vues contraires sur la matière. »

On doit regretter que les grandes puissances ne montrent si peu favorables à un projet dont la conception intéresse la sécurité européenne. Quand même la conférence n'aboutirait pas à une entente entre l'Italie et le Saint-Siège, elle aurait au moins ce résultat de constater les vues respectives des gouvernements sur les plus hautes questions de droit international et de justice universelle.

Cependant le projet de conférence n'est point abandonné. On parle d'une « réunion libre » à laquelle ne prendrait part que les grandes puissances et qui se tiendrait à Paris, afin d'arrêter le programme d'une conférence générale. Ceci est très conjectural.

On écrit de Londres que les déclarations du gouvernement de l'Empereur et le vote conforme du Corps législatif ont causé une grande satisfaction aux catholiques anglais et à tous les hommes d'opinions modérées.

L'impression qu'elles ont produite en Italie est différente, selon qu'elle est constatée dans tel ou tel journal. La Gazette de Turin s'écrit: « Le gouvernement français nous refuse ouvertement notre capitale. Le rappel de M. Nigra et la délivrance des passeports à M. Malaret, voilà

des mesures conseillées par la dignité nationale; si le mini tère n'entre pas résolument dans cette voie, il trahit l'Italie et rebâtit le principe monarchique! »

L'Italie est plus calme: « Il suffit, dit-elle, de suivre la discussion qui vient d'avoir lieu au Corps législatif pour rester convaincu qu'un gouvernement italien, ami de l'ordre et de la légalité doit renoncer nécessairement à la possession de Rome. »

L'Opinion assure que M. de Moustier a envoyé une note au gouvernement italien pour expliquer les sens et la valeur du discours de M. Rouher. Dans cette note, il déclare que le gouvernement de l'Empereur est décidé plus que jamais à s'opposer aux tentatives violentes qui pourraient être faites en Italie, pour provoquer l'annexion de Rome; néanmoins, il ne prétend pas s'opposer à une solution de la question romaine qui serait le résultat d'un commun accord.

Le Livre vert sera distribué aujourd'hui aux chambres italiennes. Il contient 27 documents concernant la légion d'Antibes et 66 concernant la question romaine.

Le télégraphe nous donne quelques détails sur la procession faite à Dublin en l'honneur des fémians pendus. 16,000 personnes y ont pris part. A l'endroit où Emmet a été pendu, la foule s'est découverte. John Martin a prononcé un discours dans lequel il a blâmé la politique de l'Angleterre. Il a dit que « les fémians pendus n'étaient pas des assassins, mais des hommes vertueux, dévoués à Dieu et à leur pays. Ces hommes ont été également assassinés. Un jour, les Irlandais d'Amérique feront la guerre à l'Angleterre qui tremble. »

Une dépêche transmise par le câble transatlantique annonce que le congrès des Etats-Unis a repoussé par 108 voix contre 57, la résolution tendant à la mise en accusation du président Johnson. La dette des Etats-Unis au 1^{er} décembre s'élevait à 2 milliards 639 millions de dollars.

D'après les dernières nouvelles de

Mexico, Juarez aurait déclaré la guerre au Guatemala.

J. REBOUX.

On lit dans le *Moniteur d'hier*:

« Dans la séance de samedi, le général Menabrea, répondant, au sénat d'Italie, à une interpellation de M. Torrens, a déclaré qu'il considérait comme absolument nécessaire d'apporter autant de réserve que de modération dans la recherche d'une solution de la question romaine, et que le gouvernement, dont les intentions et la ligne de conduite avaient été à plusieurs reprises clairement exposées, demandait à la chambre de ne pas compliquer les difficultés présentes par des discussions inopportunes. Sur la proposition de M. Torrens, le Sénat, prenant acte des explications de M. le président du conseil, a voté l'ordre du jour à l'unanimité des suffrages. »

« A la chambre des députés, le général Menabrea a répondu à une demande d'interpellations formulée par plusieurs représentants de la gauche, et pour laquelle l'urgence était réclamée, qu'il n'était pas en mesure de discuter immédiatement la question qui lui était posée, mais qu'il reprendrait le 9 décembre à l'occasion des interpellations générales qui sont annoncées pour ce jour. »

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix

Paris, 9 décembre.

Aujourd'hui s'est ouvert au Corps législatif le débat sur les affaires d'Allemagne. L'attitude si nette, si décidée que le gouvernement vient de prendre à propos de la question romaine, a surexcité la curiosité publique et l'on est désireux de savoir si, le gouvernement français déclarera à la Prusse qu'il ne lui permettra pas de franchir la ligne du Mein avec autant de franchise qu'il a signifié à l'Italie de respecter désormais la frontière pontificale. On se demande également si la Chambre se prononcera à l'égard de l'ambition prussienne comme elle a fait à l'égard de l'ambition italienne, ou bien si elle se bornera à donner au gouvernement un vote de confiance sans préciser les points de désaccord éventuel entre la France et la Prusse. Il est évident pour tous, qu'une déclaration de M. Rouher analogue à celle du 5 décembre serait bien plus de gravité si elle s'adressait à la Prusse. D'un

autre côté, beaucoup de gens établissent une étroite solidarité entre les affaires d'Allemagne et celles d'Italie. Les Italiens seraient bien aises de nous voir vers le printemps prochain aux prises avec les Prussiens; l'occasion, sans doute, leur paraîtrait bonne pour prendre Rome. Aussi, bien des gens pensent que c'est précisément pour ôter aux Italiens la tentation et la faculté de nous nuire, que le gouvernement leur a fait connaître qu'il était résolu à agir avec énergie contre eux, et le séjour de nos troupes sur le territoire pontifical ne serait plus que le gage de la neutralité des Italiens.

Aujourd'hui au Corps législatif, après quelques observations relatives au procès-verbal, M. Garnier-Pagès a pris la parole sur les affaires d'Allemagne. On parle de l'intention de M. E. Ollivier de prononcer un grand discours. M. de Moustier était à son banc; on assure qu'il prendra la parole dans la discussion sur l'Allemagne. Sa présence dément donc les bruits de modifications ministérielles dont on parlait vendredi et samedi. On prétendait que, blessé de voir que son discours avait été complètement effacé par celui de M. Rouher, il avait demandé à l'empereur à être relevé de ses fonctions. Si le fait est quelque peu vrai, il faut croire que M. de Moustier a reçu toute satisfaction; d'ailleurs il ne faut pas perdre de vue que les ministres sont responsables seulement vis-à-vis de l'Empereur.

Le discours de M. Rouher va être publié en brochure et répandu dans toute la France à un grand nombre d'exemplaires.

On cause beaucoup du voyage du Prince Napoléon en Italie: on le dit chargé d'une mission confidentielle auprès du roi Victor-Emmanuel.

Comme nouvelle de l'étranger, je ne vois à vous signaler que le vote du Congrès américain qui refuse de mettre en accusation le président Johnson.

La loi militaire rencontre toujours une vive opposition au Corps législatif. La commission et le gouvernement sont toujours en désaccord.

La Gazette des Etrangers annonce que la princesse Julie Bonaparte vient d'inaugurer ses réceptions du mardi. C'est cette même princesse que l'on a pu voir assistant aux séances du Corps législatif dans lesquelles a été discutée la question romaine.

Le Corsaire publie les portraits coloriés des neuf députés de la Seine; ils sont tous réunis dans l'écusson de la ville de

Paris qui, vous le savez, porte un navire dans ses armes. C'est M. Thiers qui tient le gouvernail.

M. de Loménie reprendra mercredi son cours de littérature au Collège de France. M. Hausmann a été élu membre libre de l'Académie des Beaux-Arts en remplacement de M. Fould.

Puisque je parle de M. Hausmann, je dois vous dire qu'il se ferait pardonner bien des démolitions s'il est vrai qu'il soit résolu à faire diminuer de moitié les droits d'entrée sur les boissons. En même temps, il s'occupe de négocier son nouvel emprunt. Diminution de recettes d'un côté, emprunt, c'est-à-dire charge nouvelle de l'autre, voilà qui ne se concilie pas.

L'hiver s'annonce durement; ce matin à six heures, le thermomètre marquait 8 degrés au dessous de zéro. Le club des patineurs seul s'en réjouit: la glace sera abondante l'été prochain. La misère exerce ses ravages dans les quartiers excentriques de la capitale.

CH. CAHOT.

Mgr l'évêque de Coutances et d'Avranches vient d'adresser la lettre suivante à M. Jules Favre, député au Corps législatif:

Coutances, le 4 décembre 1867.

A M. JULES FAVRE, député.

Monsieur le député,

Dans la séance du Corps législatif d'avant-hier, 2 décembre, vous avez parlé d'un mandement de l'évêque d'Avranches, en date du 8 décembre 1866, prescrivant des prières pour Notre-Saint-Père le Pape, publiant une lettre du général de Cissé, et engageant les prêtres à recruter des soldats pour la Légion romaine.

Comme le titre de l'ancien évêché d'Avranches a été ajouté au sept évêché de Coutances, en vertu d'un bref enregistré au Conseil d'Etat, vos paroles, monsieur le député, ne peuvent s'appliquer qu'à moi seul.

Or, je tiens à déclarer: 1^o que je n'ai reçu aucune lettre du général de Cissé, 2^o que je n'ai publié aucun mandement le 8 décembre 1866, 3^o que dans aucun de mes écrits je n'ai donné à mon clergé des instructions dont vous parlez.

Je vous prie de vouloir bien porter ces déclarations à la tribune du Corps législatif.

Je vous le demande au nom de l'exactitude et de la vérité; mais je n'entends

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX,
du 11 décembre 1867.

— 14 —

LA CHASSE AU RUBAN

CHAPITRE XI.

LA GARDE MALADE.

(Suite — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX
du 8 décembre).

Louise, après avoir vu Georges s'endormir d'un paisible sommeil, s'était levée doucement; il se faisait tard déjà.

« Vous n'avez plus besoin de moi pour aujourd'hui, monsieur Dubois, il va repouser jusqu'à demain; si toutefois quelque nouvel accident survenait, venez m'appeler; autrement, je viendrai demain matin. »

Dubois lui fit jusqu'à sa porte un cortège de bénédictions.

Trois jours se passèrent ainsi; le délire avait disparu, mais la fièvre persistait, ôtant toujours au malade l'usage de ses facultés.

Le docteur avait paru surpris en voyant cette charmante jeune fille installée près du lit de Montbrun; l'air de noblesse et de candeur répandu sur toute sa personne avait écarté de son esprit toute mauvaise pensée; mais tout en convenant que sa présence ne pouvait qu'être salutaire sur l'esprit impressionnable de Montbrun, il ne lui avait pas caché qu'elle s'exposait beaucoup.

Cette fièvre étant, en effet, d'un genre très-pernicieux, pouvait facilement se gagner.

Louise vit dans ce terrible danger une excuse nouvelle à la position un peu fautive peut-être que lui créait sa bonté, et le docteur ne put que s'incliner, plein d'admiration, devant ce dévouement aussi grand que modeste.

Le soir du troisième jour, elle était assise comme à son habitude auprès du lit; depuis plusieurs heures déjà Georges reposait.

Elle attendait son réveil pour lui donner la potion préparée.

La nuit était venue....

Nuit d'été, nuit de juin!... comme dit le poète.... pleine de chaudes et vivifiantes émanations qui remplissaient la chambre, entrant par les fenêtres ouvertes.

Dubois venait de descendre pour allumer les lampes; quelques rayons timides et pâles, projetés par la lune sur les ro-

saces du tapis, combattaient seuls l'obscurité.

La jeune fille, la tête inclinée sur la main, rêvait, bercée par les bruits confus et lointains de l'immense cité. Où vont, à ces heures pleines de mystères, les rêveries de ces cœurs innocents?... quelles pensées mettent alors dans leurs yeux allanguis ces lueurs pl s'intenses?...

Un léger soupir s'était fait jour, montant de son cœur à ses lèvres; Louise tressaillit en entendant, derrière les rideaux, comme un écho du sien naitre un second soupir.

Elle avança la main pour écarter les draperies, une autre main saisit la sienne. Était-ce bien la fièvre qui les faisait trembler ainsi l'une dans l'autre?...

Louise n'osait bouger....

« Qui donc est là?... disait Montbrun d'une voix affaiblie, mais déjà plus vibrante; où suis-je moi-même?... Il me semble sortir d'un long rêve.... qu'il soit béni!... »

« Que de douces et chères visions je lui dois! un ange était près de moi; sans cesse j'entendais une voix qui semblait à mon oreille charmée tout un concert céleste. Ai-je été malade?... A ce prix-là je donnerais ma vie. »

« Qui donc est là? reprit-il encore au bout d'un silence que Louise se garda bien d'interrompre; est-ce toi mon vieux Dubois?...

« Non, ce n'est pas là ta rude et loyale main; celle-ci est douce et mignonne; elle tremble et fait aussi trembler la mienne. »

« Parlez, je veux entendre votre voix. — Le docteur a recommandé le silence. Bien qu'elle eût cherché à dissimuler le son de sa voix, Georges crut y retrouver des accents connus. »

« O mon Dieu! reprit-il, se parlant à lui-même, quel est ce trouble nouveau qui s'empare de moi?... Est-ce la fièvre qui revient?... révé-je encore?... »

Louise, tremblante et toute émue, était partagée entre la joie que lui causait sa raison revenue et la crainte d'être reconnue.

Les deux mains de Georges tenait maintenant la sienne en leur pouvoir.

« Je n'ose en croire mon pauvre cœur, disait-il, en comprimant les faibles efforts qu'elle fai-ait pour dégager sa main; un mot est sur mes lèvres qu'il sollicite, un mot tout bas et souvent murmuré; mais si je le prononce et qu'avec lui s'envole ma chimère!... »

« Non, non, je ne me trompe pas, ce n'est plus la fièvre qui met dans mon esprit ses étranges hallucinations; c'est bien mon cœur qui parle et qui me dit que là, près de moi, un ange se cache et se dérobe à ma reconnaissance. Ne parlez pas, n'essayez plus de combattre ma chère

croissance; vous seule pouviez vaincre le mal qui m'emportait.

— Calmez-vous, monsieur Montbrun, il n'y a près de vous qu'une garde-malade placée par votre domestique.

— Et pourquoi donc, si vous n'êtes pour moi qu'une inconnue, tout mon être s'élançait-il ainsi vers vous?...

— Vous êtes encore bien faible... »

— Oui, bien faible en effet, pour supporter tous le bonheur que j'entrevois. Cette main que je presse entre les miennes, oh! je la reconnais maintenant, j'en ai déjà bien des fois admiré de loin les délicats contours; ce que je croyais un beau rêve de ma pauvre tête en délire était une ineffable vérité. Louise, c'est donc bien vous qui daignez adoucir et veiller ma souffrance!

— Monsieur Georges!...

— Non, non, n'essayez plus de me tromper, c'est vous, c'est bien vous! je le sens aux battements de mon cœur ravi.

« Attendez, oui, voici trois jours que vous revenez vous asseoir ici, près de moi; depuis trois jours l'air que je respire revivifie mon sang, calme ma pauvre tête en feu; au sein même de mon délire, je vous avais devinée!... Oh! soyez mille fois bénie!... Cette vie qui me revient, comme je vais l'aimer! c'est à vous que je la dois. »

— Je voudrais vous laisser votre erreur,